

Question présentée par le député :

M. Alberto Velasco

Date de dépôt : 11 octobre 2018

Question écrite urgente

Les voyages à Taïwan

Mardi 9 octobre, la RTS révélait que, durant près de quinze ans, des dizaines de députés au Grand Conseil genevois sont partis à Taïwan aux frais des autorités de ce pays.

Les autorités de Taïwan ont mis la main au porte-monnaie pour recevoir des députés genevois ces dernières années, via la délégation culturelle et économique de Taipei, basée à Genève. Les médias ont révélé que ces escapades étaient souvent couplées à des rencontres avec de hauts dignitaires politiques. Le vol aller-retour, le logement, la plupart des repas et des déplacements sur l'île étaient défrayés.

Au total, une cinquantaine d'élus au moins auraient participé à ces voyages, organisés presque chaque année sur une semaine environ, entre 2003 et 2016.

- 1) Combien de voyages ont-ils été portés à la connaissance du Grand Conseil et du Conseil d'Etat depuis le début de la législature ?*
- 2) Quelle est la position du Bureau du Grand Conseil sur les voyages tous frais payés des députés par un Etat étranger ?*
- 3) Est-ce que les députés sont considérés comme des agents publics ?*
- 4) Sachant que plusieurs de ces députés sont fonctionnaires, est-ce que ces voyages ne contreviennent pas à la loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux ?*
- 5) Le Bureau du Grand Conseil compte-t-il faire une réglementation à ce sujet ?*